Tahar Gaïd : “Le Coran incite-t-il à la violence ?”

15/07/2017 à 14h04

Le site musulman Oumma publie un article de Tahar Gaïd sur la violence dans le Coran. Algérien, auteur de livres sur l’islam, il analyse 10 versets coraniques évoquant la violence.

> *Si des versets apparemment « violents » sont contenus dans le Coran, c’est seulement à titre défensif, donc pour repousser les agressions, comme ce fut par exemple l’expulsion des gens de leurs terres, à l’époque du Prophète (p.p), l’empêchement de la libre circulation des idées religieuses et les injustices imposées aux plus faibles.*

Les détracteurs de l’Islam ne retiennent du Coran que ses versets médinois et plus particulièrement ceux qui traitent de la guerre et de la paix. Ils en concluent que la dernière révélation prêche la violence. **En fait, ils font preuve d’une totale ignorance de la religion islamique mais aussi d’une mauvaise foi.** L’objet de cette étude consiste à répondre à cette thèse qui accuse les textes coraniques d’inciter à la violence.

Pour comprendre les thèmes développés par le Coran, il convient de les placer dans leur contexte. Il n’est pas judicieux de les analyser sans tenir compte de leur temporalité. […]

Premier verset : «*Combattez dans la Voie de Dieu ceux qui vous combattent, sans jamais outrepasser les limites permises, car Dieu n’aime ceux qui les transgressent.*» (S.2, 190)

C’est le premier verset ordonnant de repousser toute agression

conte les musulmans. Nous relevons plusieurs remarques dont la plus importante montre qu'en islam la guerre est défensive. En effet, ce n'est pas une guerre déclarée à tous les peuples et à toutes les nations, mais elle vise uniquement ceux qui vous combattent. C'est un droit de se défendre contre un ennemi, en l'occurrence les polythéistes mecquois. Il impose cependant des limites comme le fait d'interdire les guerres préventives. Cet impératif est inclus dans cette expression : Dieu n'aime pas les transgresseurs. N'est-ce pas que cet engagement dans la guerre contre l'agresseur est un droit reconnu aujourd'hui par toutes les puissances de la terre ?

Deuxième verset : «*Tuez (les polythéistes) où vous les trouvez et chassez-les d'où ils vous ont chassés, car la subversion (al-fitnatu) [1]est pire que le meurtre. Ne les combattez pas cependant auprès de la Mosquée sacrée, à moins qu'ils ne vous y attaquent les premiers. Dans ce cas, n'hésitez pas à les tuer. Ce sera la juste récompense des infidèles.*» (S.2, 191)

[…] Le Coran ne fait qu'appeler les croyants à prendre les armes dans le but de récupérer leurs biens et de pouvoir pratiquer librement leur religion. N'est-ce pas un droit légitime, reconnu aujourd'hui par le droit international, de récupérer ce qui nous a été pris par l'ennemi **et de défendre notre droit de pratiquer la religion (ou les idées) de notre choix ?** C'est justement la raison d'être, entre autres, des deux guerres mondiales.

Troisième verset : «*Combattez-les sans répit jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de subversion et que le culte soit rendu uniquement à Dieu. S'ils cessent le combat, ne poursuivez les hostilités que contre les injustes récalcitrants.*» (S.2, 193)

Pourquoi généraliser ce verset et l'appliquer à notre époque ? Il est bien temporal puisqu'il est question spécifiquement des polythéistes mecquois de l'époque du Prophète (p.p). Ce sont eux les agresseurs, et les musulmans sont appelés à se défendre et à rétablir leur religion dont ces

associationnistes avaient supprimé définitivement l'exercice. Est-ce que la France, aujourd'hui, ne se défendrait pas militairement s'il le fallait, si un pays tentait, par exemple, de saborder la religion catholique ? Elle l'a bien fait pour des raisons politiques et économiques pendant les deux grandes mondiales. […]